



La benjamine de l'assemblée a coupé le ruban avec Patricia Fernandez-Pédinielli, maire de Port-de-Bouc: un pari sur l'avenir ? PHOTO JFA

# L'appel du large pour le renouveau du centre-ville

## Urbanisme

La « Maison des projets » qui vient d'être inaugurée sera un lieu ressource pour les acteurs de l'opération de requalification du centre-ville.

L'ancienne Halle à marée va se transformer en agora pour imaginer la ville de demain.

## PORT-DE-BOUC

Une ancienne Halle à marée, à deux pas du Port Renaissance, qui devient une « Maison des projets » : on pouvait difficilement faire plus symbolique. Comme une passerelle entre l'histoire de Port-de-Bouc et son avenir qui se dessine. « L'identité de notre ville est liée aux énergies de la mer » rappelait la maire (PCF) Patricia Fernandez-Pédinielli lundi soir lors d'une inauguration où l'affluence traduisait l'intérêt des habitants pour le lieu et ce qui va s'y construire. En appelant à « considérer cette Halle à marée comme un embarcadère vers un nouvel essor », Patricia Fernandez-Pédinielli invitait chacun à « se réapproprier ce cœur névralgique ». Dans cette « Maison des projets » seront accessibles tous les renseignements concernant l'Opération programmée d'amélioration de l'habi-

tat (Opah) qui doit s'étaler jusqu'en novembre 2022. Des intervenants de la société Urbanis seront chargés de la mission de suivi et d'animation de l'opération, en lien avec les services municipaux. Une juriste informera notamment les propriétaires et aidera au montage de dossiers de demandes de subventions, un responsable de l'accompagnement social assurera le soutien au public en difficulté.

Dans le cadre de cette opération, des bâtiments devront être détruits mais des solutions de relogement seront proposées aux habitants. La rénovation énergétique sera au cœur du dispositif (isolation thermique du logement, changement du mode de chauffage et des menuiseries) comme les travaux de lutte contre la dégradation de l'habitat et ceux nécessaires au maintien à domi-

cile des personnes en perte d'autonomie : adaptation de la salle de bain, mise en place de rampe d'accès ou de monte-escalier...

### La transformation de la ville

Ce vaste projet de requalification du centre-ville (l'objectif est de réhabiliter 150 logements) s'inscrit dans une visée globale de transformation de la cité, élaborée avec les citoyens, notamment à travers des ateliers. Un projet qui prend en compte de multiples dimensions avec « la rénovation de l'habitat, l'écologie, la thalasso-thermie (\*), la mobilité avec le Bus à haut niveau de service et le projet concernant la gare, travaillé avec la métropole » précise Patricia Fernandez-Pédinielli pour laquelle « tout cela n'est possible que si les habitants donnent leur expertise du quotidien ». Rénovation des commerces de la Respe-lido (espace situé en centre-ville) avec

la CCI et la Caisse des dépôts, relance de la filière maritime avec le nouveau chantier naval et peut être demain un site de déconstruction des vieux bateaux, offre éducative élargie avec des formations générales qui s'ajouteraient à celles des deux lycées professionnels : le puzzle se met en place. « Et la Maison des projets sera la pièce centrale » souligne la maire. Lieu ressource sur la requalification (on peut déjà y trouver une exposition sur « les gestes simples pour économiser l'énergie »), cet espace, doté d'un petit amphithéâtre, servira de cadre aux travaux de l'assemblée communale qui réunit des citoyens motivés par la réflexion sur l'avenir de leur ville.

Jean-François Arnichand

● \* Procédé qui consiste à récupérer l'énergie calorifique en mer pour alimenter des bâtiments en chaleur et en froid.

## Et les élus étendent les zones commerciales à perte de vue

● 90% des projets d'extension ou de création de moyennes et grandes surfaces (supérieures à 2000 m<sup>2</sup>) ont été validés par la commission d'aménagement commercial des Bouches-du-Rhône (CDAC) ces deux dernières années. Des dizaines de milliers de m<sup>2</sup>. Un train d'enfer. Ladite commission est constituée d'élus locaux de la ville d'accueil du projet, de représentants des collectivités, des consommateurs... Eviter « l'évasion commerciale

hors commune », « augmenter le nombre d'emplois sur le bassin », « redynamiser des zones périurbaines – ou urbaines – en friche », les arguments massues sont répétés ad nauseam, pour qui voudrait encore croire que le seul remède à plusieurs décennies de désindustrialisation serait l'extension à perte de vue de zones commerciales. Le mirage des années 80 ne se dissipe pas, de La Ciotat à Arles (lire l'édifiant exemple de la halle Lustucru – notre

édition du 9 novembre) en passant par Marseille, Aix-en-Provence, Istres, Marignane, Gardanne, Saint-Martin-de-Crau, Venelles, Salon.... Conséquence immédiate dans bon nombre de communes, Marseille en tête, les petits commerces ferment, les centres-villes se paupérisent, et les mêmes élus demandent aides de l'Etat et subventions publiques pour les « redynamiser » et les « rénover »... Marcher sur la tête donne parfois de très fortes migraines. S.F.

## BILLET

Mireille Roubaud

## La vie, ça se construit

● Lors de sa venue à Marseille en février 2016, Martine Pinville, secrétaire d'Etat au Commerce, à l'Artisanat, à la Consommation et à l'Économie sociale et solidaire avait évoqué le phénomène de désertification des centres-villes, qui s'amplifie depuis près de 15 ans. Des assises ont même eu lieu en suivant à Bercy sur la revitalisation économique et commerciale de ces centres-villes, après un rapport d'un peu moins de 500 pages de l'inspection générale des finances et du conseil général de l'environnement et du développement durable. Tout ça pour évoquer des possibles « leviers ». Parmi eux la mise en place d'un « portail internet » pour « favoriser l'information des partenaires et des dispositifs existant, des bonnes pratiques ». Un appel à projets du Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) avait également été lancé.

## « Le principe de concertation n'est que trop souvent affiché »

Reste que pendant ce temps, les fermetures de rideaux se poursuivent. Parce que les centres-villes paient les extensions de zones commerciales, parce que la vie dans le cœur de la cité ne se décréte pas. Elle se construit. Justement avec les principaux concernés, les habitants. La démarche de la commune de Port-de-Bouc, qui peut paraître anecdotique, est pourtant en ce sens exemplaire. En terme de réhabilitation, le principe de concertation n'est que trop souvent affiché, pas souvent respecté dans les faits. A Marseille, le projet de « ramblas » autour du marché de la Plaine dont les riverains ne veulent pas, la rue de la République, désertée, coincée entre deux zones à forte densité commerciale, les habitants de la Canebière ou de Noailles poussés vers la sortie au profit d'hôtels de luxe dont ils n'ont pas besoin, en sont autant d'exemple. Sans écoles, sans commerces, sans cinéma, sans logements accessibles à tous et autres équipements sociaux ou sportifs, un centre-ville n'est rien. Ou alors qu'une jolie coquille vide pour attirer les touristes qui risquent, eux aussi, de ne pas rester bien longtemps.